Les obligations du Code du travail et du Code de la construction et de l'habitation sont nombreuses en matière d'entretien et de maintenance des installations techniques. Les multiples réglementations et normes se complètent, et parfois même, se contredisent. Une journée de formation sur le sujet permet de faire le point sur toutes ces obligations.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES : RESPECTER LES OBLIGATIONS - INC09

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
Appréhender les multiples réglementations à appliquer
Connaître les vérifications et entretiens à effectuer ainsi que les intervenants
Savoir anticiper l'intervention d'entreprises extérieures

PUBLIC CONCERNÉ

Services techniques
Responsables sécurité
Agents de maintenance
Chefs d'établissements

DURÉE : 1 journée de formation.

PROGRAMME

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La réglementation et les normes
Les intervenants et leurs obligations
Les outils d'aide au respect des obligations

VÉRIFICATIONS, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Portes automatiques
Désenfumage naturel et mécanique
Chauffage, ventilation, climatisation, traitement d'air et installations d'eau chaude sanitaire
Installations aux gaz combustibles et aux hydrocarbures liquéfiés
Installations électriques et éclairage
Ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants
Installation d'appareils de cuisson destinés à la restauration
Moyens d'extinction
Équipements d'alarme et Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)

ÉTUDE DE CAS

Étude de cas concrète portant sur l'examen de rapports de vérification et d'entretien des installations

TARIF

550 € HT la journée (1)
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners

BATISAFE
L'intelligence des normes

BATISAFE | Savoie Hexapole | L'Agrion | 101 rue Maurice Hergoz | 73420 Méry
Présent à Aix-les-Bains | Grenoble | Lyon | Paris
Tél. 04 79 61 29 81 | formations@batisafe.fr

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation sous le numéro 82 73 01777 73 auprès du préfet de RHÔNE-ALPES.